



COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

*Représentant Spécial pour  
le Soudan*

RUE DE LA LOI, 175  
B - 1048 BRUXELLES  
Tél: (32 2) 281 5057  
Fax: (32 2) 281 5119

Bruxelles, le 29 Janvier 2010

Réf. 2010/D-119 (JP - wdv)

À qui de droit,

Le Représentant Spécial de l'Union Européenne (RSUE) pour le Soudan, l'Ambassadeur Torben Brylle, remercie tous ceux qui l'ont envoyé un appel sur la situation au Soudan dans le cadre de l'action intitulée "Darfour, des millions de Darfouriens continuent de souffrir au quotidien" publiée le 21 décembre 2009 dans la page Web <http://www.isavelives.be>.

La signature de l'Accord de Paix Global (APG) au Soudan le 9 janvier 2005 marqua la fin du long conflit entre le Nord et le Sud du Soudan, ainsi qu'ouvrit une voie pour assurer la paix et la stabilité dans l'ensemble du pays et dans la région. A cet égard, il faut se féliciter des progrès récents accomplis dans les négociations entre les deux parties à l'APG. Néanmoins, le RSUE partage son inquiétude notamment en ce qui concerne le conflit de la région du Darfour et des aspects de la mise en œuvre de l'APG entre le nord et le sud du Soudan dont certains restent en suspens.

En effet, l'année 2010 s'annonce comme particulièrement déterminante pour le Soudan avec la tenue en avril prochain des premières élections depuis plus de vingt ans. Les élections devraient marquer le début d'une nouvelle ère de transformation démocratique. Il est donc de la plus grande importance que ces scrutins puissent se tenir dans un climat propice et pacifique menant à une issue convaincante. L'Union européenne a soutenu la Commission Electorale Nationale et envisage le déploiement d'une mission d'observation électorale.

---

Cette année sera marquée aussi par la préparation du référendum sur l'autodétermination dans le Sud du Soudan prévu pour janvier 2011. Il est essentiel que les deux parties à l'APG engagent sans plus attendre un dialogue sur les questions importantes pour assurer une coexistence pacifique durable, indépendamment des résultats du référendum et en tenant compte des implications pour l'ensemble du Soudan.

L'insécurité croissante qui règne dans le Sud du Soudan et qui a engendré un nombre alarmant de victimes l'année dernière est inquiétante. L'Union européenne a appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et à coopérer avec la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour instaurer un climat plus sûr.

Le manque de sécurité au Darfour s'avère aussi très préoccupant. L'opération hybride UA/ONU au Darfour, la MINUAD, joue un rôle essentiel dans ce cadre. Les attaques perpétrées contre les soldats de la paix et les enlèvements de travailleurs humanitaires doivent être sévèrement condamnés. Il est indispensable de parvenir à un cessez-le-feu le plus rapidement possible. Le RSUE, en consultation avec les Etats Membres et les autres Institutions européennes, met tout en œuvre pour soutenir la Médiation Conjointe de l'Union africaine et les Nations unies à cet égard.

L'accès à l'aide humanitaire, le droit international humanitaire et des droits de l'homme doivent être respectés. L'Union européenne utilise toutes les opportunités pour rappeler au gouvernement du Soudan et les parties au conflit de leurs obligations à cet égard. Les dernières déclarations publiques du Haut Représentant au nom de l'Union européenne le 13 janvier 2010 en sont un exemple.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, mes salutations distinguées,



Torben Brylle

Représentant Spécial de l'UE pour le Soudan